

L'ÉVÉNEMENT



JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF : HECTOR FABRE

Prix de l'Abonnement

Edition quotidienne, par an..... \$3.00
Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
Invariablement payable d'avance.
On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

Prix des Annonces :

Six lignes, première insertion,.... \$0.50
Chaque insertion subséquente,.... 0.125
Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 14 FÉVRIER 1882.

LA FILLE MAUDITE

PREMIÈRE PARTIE.

LE CRIME D'UN AUTRE.

(Suite.)

—Oui, Lucile, qui souffre, qui est malheureuse, qui est dans la misère, et qui, pour gagner le morceau de pain qui la fait vivre, en est réduite à aller dans le bois arracher l'écorce des arbres.

Le visage du fermier s'assombrit encore.

—Jacques, continua le vieux serviteur, si tu allais la trouver toi-même, peut-être consentirait-elle à revenir ici. Dis, Jacques, le veux-tu ?

—Non, répondit-il sourdement.

—Ainsi, tu n'es pas touché de son malheur ; quand je te dis qu'elle est dans la plus effroyable misère, qu'elle souffre du froid, de la faim, de toutes les privations, tu ne sens pas ton cœur se briser !... Et si encore elle était seule, mais elle a un enfant, Jacques, un enfant, un fils, beau comme le jour.

Le fermier releva brusquement la tête, des lueurs fauves passèrent dans son regard et ses mains se crispèrent sur les bras de son fauteuil.

—Je comprends, reprit tristement Rouvenat, l'heure n'est pas encore venue ; mais souviens-toi de ce que je vais te dire, Jacques : Un jour, qui n'est peut-être pas bien éloigné, c'est aux genoux de ta fille, versant des larmes, sanglotant, que tu la supplieras de venir reprendre la place qui lui appartient dans cette maison !

Mellier garda un sombre silence.

—Quoi ! poursuivit Rouvenat avec violence, Lucile Mellier, la fille de mon maître, serait condamnée à travailler comme une mercenaire, pour ne pas mourir de faim, quand il y a ici abondance de tout, la richesse !... Non, c'est impossible, c'est impossible !

—Je suis prêt à lui rendre la dot de sa mère, dit froidement le fermier.

—Ce qu'il faudrait lui rendre d'abord, Jacques, c'est ton cœur. La dot de sa mère, de l'argent ! mais elle le refuserait avec indignation, avec colère... Elle ne veut rien, entends-tu, Jacques, rien !... Ah ! elle te ressemble bien, va... Elle a ta fierté superbe, ta volonté terrible, ton orgueil funeste ! Comme toi, elle est impitoyable, même pour elle !

—Alors, qu'elle fasse ce qu'elle voudra.

Ces paroles cruelles furent suivies de quelques minutes de silence.

—Jacques, reprit Rouvenat d'une voix oppressée, j'ai commencé à rendre des services à la ferme dès l'âge de douze ans ; or, depuis plus de quarante ans, j'ai servi ton père, d'abord, toi ensuite. On m'a mis à l'école, on m'a logé, habillé, nourri... Cela me suffisait, je n'ai jamais rien demandé. Cependant, Jacques, ne crois-tu pas qu'il m'est dû quelque chose ?

—Oui, certes, sans compter ma reconnaissance pour toutes les preuves d'amitié et de dévouement que tu m'as données. Mais où veux-tu en venir ?

—Je désirerais que nous fissions mon compte ensemble.

—Ah ! est-ce que tu veux me quitter ?

—Te quitter, Jacques, y penses-tu ? A moins que tu ne me chasses, j'espère bien mourir au Seuillon, comme mon père et ma mère y sont morts !

—Je croyais... Enfin, tu réclames ce qui t'est dû, c'est ton droit. Fais ton compte toi-même.

—Si je dis cinq cents francs par an depuis quarante ans, cela ferait vingt mille francs.

—Et tu calculerais fort mal, Pierre, car il reste les intérêts accumulés de ton capital successivement augmenté.

—Tes vingt mille francs sont au moins triplés.

Rouvenat eut un éblouissement.

—Est-ce que tu veux changer le placement de ton argent ? demanda Mellier.

—Non, répondit le vieux serviteur avec embarras ; mais, vois-tu, je voudrais avoir dans les mains une assez forte somme ; je la ferais peut-être valoir... Tu sais, Jacques, on ne peut pas prévoir ce qui peut arriver...

Le fermier n'eut pas de peine à deviner ce qu'il voulait cacher, et, malgré lui, il se sentit profondément ému.

—Tiens, dit-il, voilà la clef du coffre-fort, prends ce que tu voudras.

Rouvenat ouvrit la caisse, où des valeurs diverses se trouvaient entassées, et prit douze rouleaux d'or de mille francs, qu'il posa sur la table devant Mellier.

—Trouves-tu que c'est trop ? lui demanda-t-il timidement.

—Non, puisque je te dois bien davantage.

Le visage du vieux serviteur s'illumina.

Il referma le coffre-fort et rendit la clef à son maître.

Ce dernier ne lui fit aucune question et ne laissa point voir qu'il avait deviné sa pensée.

Un instant après, Rouvenat se retira emportant son trésor, qu'il cacha sous le traversin de son lit.

Il se coucha de bonne heure, mais il ne put fermer l'œil de la nuit. Il avait toujours devant lui Lucile et son enfant, et il croyait toujours entendre résonner à ses oreilles les cris désespérés de sa malheureuse maîtresse :

—Je suis maudite ! Je suis maudite !

Il se leva avec le jour, s'habilla, fourra les rouleaux d'or dans toutes ses poches, et sans rien dire à personne, comme la veille, il se mit en route pour Saint-Irvin.

Lucile l'attendait. Le petit Edmond, l'ayant reconnu vint se jeter dans ses jambes en lui tendant ses petits bras.

—Cher mignon, dit Rouvenat attendri en l'embrassant, toute la nuit j'ai pensé à toi ; va, pas plus que ta mère, je ne t'oublierai jamais. En attendant que j'aie le bonheur de te voir courir et te rouler dans la prairie du Seuillon, je t'ai apporté un petit cadeau.

Il s'assit, tenant l'enfant sur ses genoux, et commença à vider ses poches sur la robe de la jeune mère.

—Pierre, vous m'avez trahie ! s'écria-t-elle, reprenez cet or, je n'en veux pas ; je vous ai pourtant dit que je n'accepterais rien de mon père !

—Cet or est à moi, Lucile, répondit fièrement Rouvenat ; je l'ai gagné par mon travail, et vous me reconnaîtrez, j'espère, le droit de le donner à votre enfant.

Lucile éclata en sanglots.

Le petit garçon s'échappa des bras de Rouvenat, glissa sur le plancher, et s'accrochant à sa mère :

—Maman, lui dit-il d'une voix touchante, qui révélait une sensibilité exquise, voilà encore que tu pleures comme hier et toute la nuit. Tu veux donc toujours pleurer ?

Lucile prit l'innocent dans ses bras et le pressa contre son cœur avec une tendresse passionnée. Puis, tendant la main à Rouvenat :

—Pierre, mon seul ami, dit-elle d'un ton pénétré, ce pauvre petit saura votre dévouement et ne vous oubliera jamais. Eh bien, oui, mon bon Pierre, j'accepte votre don pour lui. Merci, merci !

—Lucile, est-ce que vous allez retourner là bas au pays des montagnes ?

—Oui, c'est mon intention.

—C'est bien loin.

—En effet, mais j'y ai trouvé un peu de tranquillité.

—Ma chère maîtresse, je voudrais vous demander de me faire une promesse.

—Laquelle, Pierre ?

—Celle de m'écrire quelquefois.

—Je vous le promets.

—Et si vous aviez besoin de quelque chose, de ne pas craindre de me le dire.

—Pierre, je vous le promets encore.

Un éclair de joie éclata dans le regard du vieux serviteur.

Il était plus de deux heures lorsqu'il songea à retourner au Seuillon.

Les adieux furent touchants.

XXI

UNE NUIT DE DÉCEMBRE

—Brave et bon cœur, pensait Lucile, je ne le reverrai probablement jamais.

Dans la soirée, elle paya ses dépenses et, à huit heures, elle quitta l'auberge, au grand ébahissement de maître Bertaux, qui ne comprenait point qu'une femme pût avoir la folle idée de voyager par une nuit d'hiver avec un jeune enfant.

Certes, c'était pour le moins une grande imprudence ; mais, poursuivie par son idée fixe, Lucile ne raisonnait pas.

Le ciel était couvert, la nuit sombre, le froid humide et pénétrant.

Lorsqu'elle arriva à Frémicourt, une neige fine commençait à tomber.

La mère et l'enfant pénétrèrent dans le cimetière. Tous deux s'agenouillèrent sur une tombe, puis sur une autre. Ils restèrent là moins de dix minutes. La neige continuait à tomber, toujours fine, mais plus serrée.

L'enfant gémotait, ses petites dents battaient l'une contre l'autre ; mais il montrait un courage extraordinaire. La mère le prit dans ses bras, l'enveloppa le mieux qu'elle put dans un pli de son châle de laine et s'élança dans la direction de Terroise.

En traversant ce village, l'idée de s'y arrêter et d'y passer la nuit lui vint. La crainte d'être reconnue lui fit poursuivre son chemin.

Déjà fatiguée, hors d'haleine, elle essaya de faire marcher l'enfant ; mais ses jambes et ses pieds engourdis par le froid ne pouvaient plus le porter.

Elle le reprit dans ses bras ; il pleurait silencieusement. A son tour elle pleura, elle commençait à reconnaître combien elle avait été imprudente.

La neige tombait toujours, chassée avec violence par un vent d'est qui s'était mis à souffler très fort. A chaque instant elle était aveuglée et la force de la bourrasque la faisait chanceler. Elle n'avancait plus qu'avec peine. Le reste de ses forces s'épuisait dans cette lutte contre les éléments déchainés. La malheureuse sentait son enfant frissonner contre elle ; elle l'entendait pousser des gémissements, qui étaient pour son cœur autant d'atroces déchirements. Elle regardait devant elle aussi loin que sa vue pouvait porter, mais elle ne voyait rien sur la route déserte et glissante ; pas une maison, pas un être humain, pas un abri. Son âme était torturée par d'horribles angoisses.

L'enfant poussa un cri auquel elle répondit par un autre cri d'épouvante. Elle éleva le visage glacé du pauvre petit jusqu'à ses lèvres et le couvrit de baisers délirants.

—Je voudrais dormir, murmura l'enfant d'une voix à peine distincte.

Elle poussa une sorte de rugissement et cria :

—Maudite ! maudite !

Elle ôta complètement son châle ; elle avait sur les épaules un fichu de laine noire fait au crochet, elle l'enleva aussi, et le noua autour du cou de l'enfant, puis elle l'enveloppa dans le châle, laissant juste l'ouverture nécessaire pour qu'il pût respirer.

Mais elle n'était plus couverte, la neige tombait maintenant sur son cou et, fondant lentement, coulait en eau glacée dans son dos et sa poitrine halestant. Le froid la saisit tout à coup, elle se sentit glacée jusqu'à la moelle des os. Il se fit dans ses oreilles un bourdonnement étrange, comme un bruit de cloches lointaines sonnant un glas funèbre. Sa vue s'obscurcit, il lui sembla que, devant elle, dansaient des spectres grimaçants.

(A continuer.)

Chemin de fer du Pacifique canadien.

Avis aux entrepreneurs.
DES SOUMISSIONS seront reçues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, jusqu'à six heures p. m. le 16 du courant.

Pour niveler 500 milles de sa ligne principale
dans le Territoire du Nord-Ouest. Le point de départ de l'ouvrage sera à 200 milles environ à l'ouest de Winnipeg.

La Compagnie ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Les plans peuvent être vus et toutes les informations nécessaires obtenues, de W. B. Smellie, ingénieur consultant, au bureau de la Compagnie à Montréal.

Par ordre des directeurs,
CHARLES BRINKWATER,
Secrétaire

10 février 1882.

DEUX MAGNIFIQUES PIANOS A VENDRE

PAR
Oct. Lemieux & Cie.

Nous avons reçu deux magnifiques Pianos carrés de 7 octaves, boîte en bois de rose richement sculptée étant deux instruments de qualité supérieure. Ils seront vendus à moitié prix de la valeur et seront garantis pour aucun temps désiré par l'acheteur.

S'adresser à notre Salle d'Encaissement, rue et faubourg St. Jean, Québec.

PAR OCT. LEMIEUX & CIE.
Encanteurs.

30 décembre 1881.

VALENTINS ! VALENTINS !

NOUVELLEMENT REÇUS
ET EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE

A. F. E. DARVEAU

On trouvera à ma librairie le plus grand assortiment de Valentins en tous genres depuis un centin, jusqu'à beau Valentins en dentelle, avec bijoux et riches ornements et que j'ai dans tous les prix depuis cinq centimes à cinq piastres.

Une remise libérale sera faite au commerce. Tous ces Valentins peuvent être envoyés à la campagne en bon ordre et les personnes qui désirent en avoir, pourront toujours s'en procurer en m'adressant leur demande et les recevront franco par la poste.

Une visite est respectueusement sollicitée.
A. F. E. DARVEAU,
151, rue St. Joseph, St. Roch.
(Vis-à-vis le presbytère.)

25 janvier 1882.

MARCHANDISES D'ETAPE.

Nous venons d'ouvrir sept caisses de Marchandises d'Etape comprenant Toile à Chemises, à Draps, à Serviettes, à Nappe, à Verrerie, Meuble, une unie et fleurie, Broderies suisses, etc.

Corsets.
Nous avons reçu un grand assortiment de Corsets. Il y en a au delà de dix formes différentes, parmi lesquelles le "Corset Flexible" du Dr. Warner, et le "Contour", qui est des plus gracieux.

Articles de Dentel.
Ce département ne craint aucune concurrence. On y trouvera les meilleures qualités de Serzes, Cache-nez, Mantes et Jorjés français, Lustre et Crêpe de toute largeur.

Bonneterie Ecosaise
Fraies, Caleçons, Justaucorps de toute grandeur.

Venant d'être reçu :
Un grand assortiment de Tweeds canadiens et écossais, Diagonale bleu et noir, Doublures de fatrasie.

Nous attirons particulièrement l'attention sur les habillements complets que nous confectionnons sur commande pour \$10.50 et au-dessus.

Nous faisons sur commande, un habit et une veste noirs, et un pantalon de tweed, pour \$12.75 et au-dessus.

FYFE, WRIGHT & LEITCH

4, rue de la Fabrique.
4 février 1882.



CANAL WELLAND.

Avis aux personnes qui s'entendent à poser les lumières électriques.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-séjour et portant la suscription "Soumission pour lumières électriques," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'est et de l'ouest, MARDI, le 20 jour de FÉVRIER prochain, pour éclairer les écluses, etc., sur la nouvelle partie du canal Welland, au moyen de l'électricité.

On pourra voir à ce bureau ainsi qu'au bureau de l'ingénieur local, Thorold, un plan indiquant la position relative des lumières à installer ; on pourra aussi obtenir une copie imprimée des conditions générales et autres renseignements, soit en s'y adressant personnellement ou par lettre.

Les soumissions doivent être faites conformes aux conditions générales.

Le dévouement ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.
Dépt. des chemins de fer et de canaux,
Ottawa, 31 Janvier 1882.
6 février 1882—27 25

A LOUER.

Deux magnifiques résidences, situées au No. 29 Rue St. Jean, une maintenant occupée par le Doct. Venner et l'autre par M. A. Watters. Possession, 1er Mai 1882.

S'adresser à
GINGRAS & LANGLOIS,
No. 54 Rue du Palais.

10 février 1882.

A LOUER.

Cette magnifique et spacieuse résidence portant le No. 123, Terrasse Stadaoua, Grand Allée, et occupée maintenant par R. J. Lesueur, Esquier.

Possession le 1er mai prochain.
S'adresser à
WILLIAM BIGNELL,
Notaire.

10 février 1882—104

A LOUER.

Trois logements dont l'un avec Magasin, Rue St. Joseph, quartier Jacques-Cartier, No. 385, 390, et 394. S'adresser à L. Leclerc, c. notaire, Rue de la Couronne No. 34, ou au sous-séjour au Palais de Justice.

L. J. C. FISHT.
2 février 1882—1mp.

A LOUER.

Au village de Lauzon, près de l'église de St. Joseph de Lévis un magasin préparé pour le détail des marchandises et des épiceries, avec un hangar à deux étages situés en arrière.

Le magasin est dans le voisinage du Bassin de Falout, sur la ligne du chemin de fer du Québec Central maintenant en construction, et à quelques pas de la ligne projetée de l'embranchement de St. Charles.

S'adresser à
F. N. COUILLARD,
Village de Lauzon.

A LOUER.

Une de ces magnifiques résidences situées sur la Terrasse Hamel, Grand Allée, occupée à l'heure qu'il est par M. Arthur H. Murphy.

S'adresser à
E. G. CANNON, N. P.

21 janvier 1882.

A LOUER.

Magasins, Résidences privées, Bureaux, Hangars et Entrepôts.

Le sous-séjour ayant loué les édifices occupés ci-dessus par M. M. Thibault & frère, désire en sous-louer certains parties. C'est un poste de commerce de première classe. Les édifices sont face d'un côté à la rue Sous-le-Fort, et de l'autre au marché Champlain.

A. TOUSSAINT.
5 janvier 1882.

A LOUER.

Deux Cottages, bien finis, à la barrière de la rue St. Valier, chemin de la Petite Rivière, à proximité du chemin de fer urbain. Aussi deux hautes de maison, même localité.

A. J. AUGER,
No. 105, rue St. Pierre.
Québec, 10 Juin 1881.

MAGASIN ET LOGEMENT A LOUER.

Magnifique poste d'affaires occupé par S. T. Garant, libraire, porte voisine de la Banque d'Économie. S'adresser sur les lieux.

S. T. Garant transporter, ce printemps, sa librairie, au No. 5, vis-à-vis le magasin qu'il occupe aujourd'hui.
31 janvier 1882.

Maison à vendre à St. Romuald

Une magnifique maison en pierre à deux étages de 36 sur 40 pieds avec magasin, située sur un des plus beaux postes de la place.

S'adresser à
TH. BEJIN,
St. Romuald, Lévis.

A VENDRE.

UN MOULIN A FARINE neuf ainsi qu'une magnifique terre avec maison et grange. Le tout situé dans la paroisse de St. Moïse, comté de Rimouski.

S'adresser à
AUGUSTIN ROSS,
Station de Ste. Flavie.
23 décembre 1881—3m

GOELETTE A VENDRE.

Golette des Pilotes No. 2, "Sir E. P. Tache,"

avec tous ses agrès (est excepté) la dite Golette est actuellement en quartier d'hiver au chantier de M. Marquis, à St. Joseph de Lévis.

S'adresser pour information au
BUREAU DES PILOTES,
Québec.

On à
M. AUGUSTE DESPRES,
Surintendant des Pilotes,
Résident à St. Joseph
de Lauzon
13 janvier 1882.

ANNONCES NOUVELLES.

Raccommodage des Chausures—E. Méthot. Perdu. Dissolution de Société—Edmond Bélanger. Canal Welland—F. Braun. Encaen de Livres Rares et Précieux—Oct. Le-mieux & Co. Apprenti demandé—A. L. G. Dugal. A Louer—Gingras & Langlois. A Louer—William Bignell. Vins des Vignobles de la Villa—M. Brown. On demande. Le Dentifrice Elliott. Marchandises d'Étape—Fyfe, Wright & Leitch. Commis demandé—F. M. Deschêne. Valentins—Valentins—A. F. E. Darveau. Marchandises d'Étape—Glover Fry & Co. Jeunes filles demandées—Boite, 936 Bureau Poste, Québec.

QUEBEC,

MARDI, 14 FÉVRIER 1882.

NOUVELLES DU JOUR.

Si nous en croyons le correspondant du Morning Chronicle à Ottawa, qui se dit bien informé, le gouvernement fédéral aurait exprimé sa bonne volonté de payer la moitié du coût de construction des bateaux à vapeur qui serviront de raccordement entre l'intercolonial et le chemin de fer du Nord, et de posséder et entretenir ces bateaux de concert avec le gouvernement de Québec.

Si, comme nous avons tout lieu de le croire, cette information est exacte, le succès ne fait plus doute, car on connaît les dispositions du cabinet provincial à ce sujet.

Le général Luard recommande fortement à l'hon. ministre de la milice, l'établissement de trois écoles militaires permanentes : une à Toronto, une autre sur l'île Ste. Hélène à Montréal, et la troisième dans une ville quelconque des provinces maritimes. Le général fait des éloges aux bataillons des villes, et plus particulièrement au régiment des Queen's Own de Toronto, pour leurs aptitudes militaires. Il se prononce en faveur de manœuvres et de campements annuels, une meilleure solde pour les volontaires, et une suppression énergique de la tendance à négliger la discipline. Le volume sur la milice comprend des rapports détaillés des députés adjutants généraux Stranbenzie et Harwood, et du major de brigade Worsley, sur les camps de Laprairie et de St. Jean.

Les nouveaux directeurs de la Compagnie du Richelieu se sont réunis hier après-midi et ont élu M. L. A. Sénécal président, M. Alex. Murray vice-président, et M. L. N. Beaudry secrétaire.

On dit que les nouveaux directeurs vont faire plusieurs innovations dans l'administration générale des bateaux de la compagnie. En premier lieu, les repas seraient servis à l'avenir à toute heure de jour et de nuit, comme au restaurant, et les lits seraient renouvelés et arrangés de manière à se plier, comme ceux des chars. En second lieu, les touristes pourraient avec leur billet voyager indistinctement sur le chemin de fer du Nord ou sur les bateaux de la compagnie. On dit aussi que M. Labelle, l'ancien capitaine du Québec, qui est actuellement agent général des passagers sur le chemin provincial, remplacerait M. Lamère comme administrateur de la Compagnie du Richelieu.

Il y a actuellement un projet de loi devant le Congrès de Washington, pour autoriser la construction de ponts sur les rivières St. Jean et St. François, entre l'Etat du Maine et le Nouveau-Brunswick.

INFORMATIONS.

—Le premier volume du dernier recensement du Canada est entre les mains de l'imprimeur, et il sera distribué très prochainement.

—Un certain nombre de marchands de bois de cette ville demanderont à la

législature provinciale, à sa prochaine session, d'être incorporés sous le nom de St. Lawrence Lumber Company. Cette compagnie fera affaires à Québec et Lévis et son bureau principal sera ici. Son capital sera de \$80,000 et sera divisé en 800 actions de cent piastres chacune. Le but de la compagnie est de manufacturer le bois de manière à le faire servir à de nombreux objets.

—Voici ce qu'a répondu le général Boulanger à un reporter du Figaro, de Paris, qui lui demandait ses impressions sur le Canada :

"Au Canada, nous avons trouvé toute la population si française, si réellement française, qu'on aurait dit que les traités du siècle dernier ne l'ont pas détachée de nous. La vue de ces es de Montréal et de Québec fait quelque chose au cœur, je vous assure. Les Canadiens sont de braves gens. Ils n'ont pas oublié la mère-patrie d'autrefois. Non qu'ils cherchent à se replacer sous son égide, ce serait folie, mais grâce à l'espèce d'autonomie ou plutôt de tranquillité locale que leur accorde l'Angleterre, ils vivent heureux, sans désirer, je crois, autre chose que cette autonomie qui leur plaît mieux que l'éventualité d'une réunion aux États-Unis."

PARLEMENT FÉDÉRAL.

Séance du 13 février.

Un grand nombre de pétitions sont déposées sur le bureau de la chambre. Sir Chs. Tupper présente à la chambre le rapport des Chemins de fer et Canaux.

M. Casgrain soumet un projet de loi pour prévenir davantage les fraudes en matière de contrats, etc.

M. McCarthy soumet un projet de loi pour instituer un cour de commissaires de chemins de fer pour le Canada.

Le président présente le rapport des recettes et déboursés de la chambre pendant l'année 1881.

M. Vallée demande si c'est l'intention du gouvernement d'amender la loi relative à la vente et à la fabrication du tabac canadien, de manière à permettre aux fabricants de tabac étranger de manufacturer en même temps le tabac canadien dans la même fabrique. Aussi, si le gouvernement se propose de diminuer le droit de 14 cts. par livre sur le tabac canadien manufacturé.

Sir Leonard Tilley dit qu'il ne pourra répondre à cette question d'une manière satisfaisante, que lorsque le budget sera soumis à la chambre.

Après plusieurs demandes de documents et correspondances, et quelques avis de motion, la chambre s'ajourne à demain. Il est alors 4.10 heures.

LES COMPTES PUBLICS.

Les comptes publics pour l'exercice 1880-81 ont été soumis à la chambre des communes dès vendredi.

Les dépenses, au compte du capital, pendant cet exercice, ont été de \$8,176,316.50 se répartissant comme suit :

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes items like Chemin de fer, Intercolonial, Edifices Publics, etc.

Ces sommes ont été couvertes par le surplus de \$4,132,743 et l'augmentation des dépôts dans les banques d'épargnes, soit \$4,783,715.82. La circulation des billets s'est accrue en même temps d'un million, et on a racheté des obligations portant six d'intérêt pour un montant de \$1,518,392.60. L'effet de ces opérations a été de réduire encore davantage le taux de l'intérêt sur la dette fédérale, dont la moyenne, pour les sommes dues à Londres, est maintenant de 4.43 pour cent.

Voici du reste quel était l'état de la dette au 30 juin :

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes items like Sans intérêt, A 4 pour cent, etc.

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes items like Intérêts, Moyenne d'intérêt, Les recettes de l'exercice, etc.

Table with 2 columns: Category and Amount. Includes items like Les dépenses, Intérêt sur la dette, Frais d'administration, etc.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Paris, 13.—On rapporte que l'ambassadeur français à Athènes, le comte de Morny, serait envoyé à Washington, et qu'il serait remplacé par M. Roustan qui représente lui-même la France à Tunis.

Madame Nilsson se propose de retourner aux États-Unis aussitôt que la santé de son mari se sera améliorée.

Londres, 13.—Le Standard dit dans son article financier que les bruits défavorables qui ont couru sur la position de la Landerbank de Vienne sont dénués de tout fondement.

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France accuse une augmentation de 76,850,000 de francs en or, et une diminution de 13,175,000 de francs en argent. La Banque de Belgique a réduit son taux d'escompte à cinq pour cent.

Les avis de Paris disent que les affaires à la Bourse étaient lourdes en clôture et continueront probablement à l'être pendant quelque temps ; mais les agents de change procèdent graduellement à l'égard de ceux qui ne remplissent pas leurs engagements de manière à ne pas trop affecter le marché.

Le bilan de la Banque impériale d'Allemagne accuse une diminution de 2,860,000 marcs dans son encaisse métallique depuis le dernier rapport.

Le liquidateur officiel de l'Union générale de Paris partira ce soir pour Vienne afin de s'assurer des relations exactes entre l'Union et la Landerbank de Vienne, surtout afin de savoir si le capital des deux compagnies est le même.

Londres, 13.—A la chambre des communes M. Gladstone, répondant à M. John Simon, membre pour Dewsbury, a dit que les outrages commis sur les juifs en Russie doivent remplir tout le monde de chagrin et d'horreur. Mais la question regarde la politique intérieure de la Russie, et le gouvernement anglais ne peut faire qu'intercéder d'une manière amicale envers les juifs dès qu'il en trouvera une occasion favorable.

Le fonds de secours du lord-maire pour les juifs de Russie s'élève maintenant à \$43,000. La veuve du baron James Rothchild a souscrit £1,200. Une somme de £6,000 a été consacrée à l'assistance de 373 réfugiés qui sont maintenant en route de Hambourg à Liverpool et se rendent en Amérique.

Des allumettes ont été trouvées dans de l'étaupe de vieux cordages à l'arsenal de Devonport. Ordre a été donné d'examiner toutes les balles à leur arrivée, comme c'était l'usage pendant la terreur des fenians.

Il résulte d'un relevé parlementaire que 512 suspects sont emprisonnés dans les diverses parties de l'Irlande.

Berlin, 13.—Le gouvernement a confisqué un grand nombre de pamphlets nihilistes, qui avaient été imprimés à Cobourg.

Vienne, 13.—Des rapports officiels annoncent que plusieurs petits engagements ont eu lieu en Herzégovine depuis le 9 courant. Un combat a eu lieu le 10 près de Tirnova, depuis le lever du soleil jusqu'à 2 heures p.m. Les insurgés prirent la fuite, laissant 25 morts et emportant 40 blessés. Les Autrichiens ont eu cinq morts et un blessé.

Un aviso autrichien a capturé un bateau italien chargé de carabines Martini.

St. Pétersbourg, 13.—Une juive a été massacrée avec sa fille âgée de 17 ans et son fils âgé de 14 ans, par des paysans.

On annonce la mort du prince Suworoff.

Madrid, 13.—L'Imparcial dit que Mgr Pallotti remplacera Mgr A. Blanchi, achevé de Mira, comme nonce du Pape à Madrid.

Il y a eu aujourd'hui une certaine

panique à la Bourse de Madrid et à celle de Barcelone. Certaines actions ont baissé tout à coup, mais à la fermeture, les fonds avaient repris le cours ordinaire.

A TRAVERS LA VILLE.

NOTRE FEUILLETON.—Nous publions à l'heure qu'il est un feuilleton qui fait fureur et qui nous a déjà amené un bon nombre de nouveaux abonnés. Nous informons les personnes qui désireraient souscrire à l'une ou à l'autre édition de notre journal, que nous pouvons leur procurer tous les numéros depuis que nous avons commencé la publication de la Fille Maudite.

LA ST. VALENTIN.—Aujourd'hui, 14 février, est le jour des valentins. Combien de douces épitres les facteurs de la poste n'ont-ils pas distribués ! mais aussi combien d'autres épitres et caricatures grotesques destinées à faire rager les caractères grincheux, n'ont-ils pas remises en mains propres aux pauvres victimes des farceurs et des mauvais plaisants.

TENTATIVE DE VOL.—Samedi soir, on a essayé mais sans succès, de pénétrer dans le magasin d'épicerie de M. Tucker, rue Champlain.

BUREAU DE POLICE.—Des différentes charges qui pesaient sur plusieurs constables, une seulement a été trouvée fondée. Le délinquant a été trouvé coupable de s'être enivré et d'avoir fait du tapage sur la place du marché Champlain. On lui a retranché une semaine de ses gages.

LA NEIGE.—Nous voyons avec plaisir que l'on s'empresse partout de faire enlever la neige qui couvre les toits, et qui est un danger réel pour tout le monde. Il est toujours temps de prendre une bonne détermination et si l'on n'a pas mis autant d'empressement les années passées à s'exécuter, ce n'était pas une raison pour ne pas commencer cette année.

IMPRUDENCE.—L'accident arrivé dernièrement à un individu qui enlevait la neige du toit d'une maison, à St. Roch, s'est renouvelé hier au magasin de M. T. LeDroit, rue Sault-au-Matelot. L'un des engagés de M. Turgeon, charretier, du nom de Chouinard et âgé d'une cinquantaine d'années, était occupé à nettoyer le toit ; lui aussi n'avait pas cru devoir se passer une corde autour du corps pour se protéger en cas de chute. Au moment où il s'y attendait le moins, les pieds lui ont glissé et en même temps toute la neige est partie comme une avalanche. Notre homme est tombé dans la cour, d'une hauteur de quarante pieds environ. Chose vraiment inouïe, il ne s'est infligé que quelques légères contusions qui ne l'ont pas empêché de continuer le travail.

ENCORE LE PISTOLET.—On veillait dimanche, chez M. Latulippe, au village Bienville, Lévis. Au moment où l'entraîné était général, il prit fantaisie à l'un des invités, de sortir à la porte et de tirer un coup de revolver, dans le but de faire une diversion. Il réussit au delà de son désir, car ayant tiré dans la première direction venue, la balle a passé à travers une fenêtre de la demeure de M. Nazaire Simoneau, rue Fraser, et est allée se loger dans le tuyau du poêle. On se figure aisément la frayeur des personnes présentes. Il n'y avait qu'un instant qu'une dame Pelletier venait de quitter la fenêtre dans laquelle elle regardait. La matresse de la maison, qui était indisposée d'avance, en a ressenti un choc qui compromit sa santé.

AGENT DE COMMERCE.—M. Lefort, de la maison Walsh, Lefort & Co., de Paris et Montréal, est arrivé à l'Hôtel Albion avec une collection remarquable de toutes espèces de nouveautés les plus récentes du marché parisien. Les articles comprennent les produits des maisons les plus éminentes en parfumerie ainsi qu'une variété infinie d'articles de Paris, tels qu'ils sont en vogue et dont la maison Walsh, Lefort & Co., fait une spécialité. Nous recommandons à messieurs les marchands une visite qui assurément en vaut la peine à tous les points de vue.

MARITIME.—Le steamer Sardinian, parti d'Halifax pour Liverpool, le 28 janvier, a été rencontré le 4 du courant par le steamer Celtic, de la ligne White Star. Le Sardinian avait perdu son gouvernail.

—Le Moravian est toujours dans la même position. Les dernières tempêtes ne l'ont pas fait bouger.

NOUVELLE ASSOCIATION.

A une assemblée tenue le 10 février courant, par l'Union dramatique de St. Sauveur, les officiers ont été élus dans l'ordre suivant : M. V. Lapointe, Président. M. L. Thérien, Vice-Président. M. Nap. Kironac, Secrétaire. M. J. Bilodeau, Trésorier. M. S. Dion, Gérant. M. W. Bédard, Directeur de scènes. Membres du Comité de Régie—MM. S. Gosselin, A. Vaillancourt, D. Marsan, F. Pruneau, A. Giguère.

FAITS DIVERS.

QU'EN DITES VOUS, LECTEURS ? — Un journal français des États-Unis a adopté un moyen nouveau pour stimuler les abonnés retardataires ou les punir. Il s'est mis à publier et afficher le nom de ceux des siens qui sont dans ce cas, et chacun de ses numéros en contient une liste sous le titre assez piquant de Nos mauvaises pages, et avec la suite au prochain numéro en manière de post-scriptum. Il exhorte en même temps ses confrères à imiter son exemple.

"Nos confrères doivent aussi eux, dit-il, avoir un certain nombre de mauvais abonnés ; pourquoi ne les nomment-ils pas, afin de mettre les honnêtes gens en garde contre cette classe de Canadiens ? Que la chose soit générale, et bientôt on ne comptera plus un seul abonné malhonnête."

On attend avec curiosité les résultats que devra avoir l'épreuve de cette sorte de pilori pour abonnés, dont le Messenger de Lewiston peut, en attendant, revendiquer le droit d'invention.

LES VOLS DE CADAVRES.—A peine la police est-elle parvenue à recouvrer, et non sans difficulté, les cadavres enlevés à St. Augustin, qu'on lui signale un autre vol de ce genre commis à quelques lieues de Montréal.

Cette fois, c'est St. Vincent de Paul que les profanateurs de tombeaux ont choisi pour le théâtre de leurs opérations. Durant la nuit de vendredi à samedi, le charnier du cimetière de St. Vincent de Paul a été en partie démoli et cinq cadavres en ont été enlevés. Les voleurs ont dû être effrayés par quelque bruit, car dans leur fuite, un des cadavres est tombé sur la route et ils ne sont pas arrêtés pour le relever.

Les corps volés sont ceux de Vincent Piquette, Joseph Papineau, veuve François Gabat, et veuve Dazé. Celui de Maxime Racine est tombé sur la route.

La police secrète est sur pied et s'efforce de retrouver les cadavres.

Le corps de Mme Villeneuve, enlevé à St. Augustin, a été recouvré samedi au moyen d'un compromis avec les étudiants qui l'avaient volé. On leur a donné \$60 et ils ont assigné un endroit où la police a trouvé le cadavre. —(La Patrie.)

RIXE SANGLANTE.—Vers neuf ou dix heures samedi soir, dit le Monde de Montréal, il y a eu une bagarre sanglante dans une maison de débauche tenue par une femme du nom d'Elizabeth Watson au N° 183 rue St. Constant, près de la rue Ste. Catherine. Dans la mêlée un nommé Cléophas Labelle, cordonnier, a sorti un couteau de sa poche et en a donné sept coups à un individu du nom de Thomas Williams, lui infligeant trois vilaines blessures à la figure, et les autres sur les bras et les jambes. Deux hommes de police entendirent le bruit dans la maison et y entrèrent.

Williams reçut les soins du Dr. Archambault qui l'envoya à l'Hôpital-Général. Les blessures de Williams n'auront pas de conséquences fatales si la piémie ne se déclare pas. Labelle, la femme Watson et une de ses filles ont été arrêtées.

SEPT PERSONNES BRULÉES.—La maison de John Moreland, à Huntingdon, province d'Ontario, a été détruite par les flammes dans la nuit de samedi. Mme Moreland et ses quatre enfants ont été brûlés vifs, et deux visiteurs, nommés Rambough et Huff, ont reçu des brûlures mortelles.

PROPHÉTIE D'UN CONDAMNÉ.—Les nègres Milton et Samuel Hodges, jugés pour meurtre devant la cour de Knoxville, Tennessee, ont été condamnés à être pendus le 24 mars. Le juge Hall a terminé par les mots habituels : "Et puisse Dieu avoir pitié de votre âme !" —Et surtout de la vôtre, s'est écrié aussitôt Milton, car vous la danserez avant nous.

DUEL DE POLICEMEN.—On télégraphie de Frankfort, Kentucky, le 10 février : "Le capitaine de police Lee et le patrolman Noonan se sont battus en duel dans la rue, ce matin à 10 heures. Cinq balles ont été échangées. Le capitaine en a reçu deux, dont une a fait

une blessure dangereuse. La cause de la rencontre est, paraît-il, que le capitaine Lee se montrait trop assidu auprès de la femme du patrolman.

CONFESION POSTHUME. — Un vieil Allemand, nommé Peter Hoffman, demeurant dans le comté d'Harrison, Indiana, dont il passait pour un des plus respectables citoyens, vient de mourir. Quand il a vu que sa fin était imminente, il a réclamé un prêtre à grands cris et confessé publiquement qu'il avait commis un meurtre en Allemagne, qu'il était venu en ce pays pour échapper aux poursuites, et depuis qu'il est résident du comté d'Harrison il y a commis deux autres meurtres. Les détails qu'il a donnés ne permettent pas de douter qu'il a dit la vérité.

INDEMNITE. — Un jour d'octobre dernier, Mme Angella Langley avait pris place dans un car de la Sixième avenue, New-York. En arrivant à la Neuvième rue elle s'est levée de son siège et sur un signe d'elle le conducteur a donné le signal d'arrêter. Mais l'arrêt a été si brusque qu'elle a trébuché, et ses pieds ayant rencontré ceux d'un voyageur qui tenait les jambes étendues elle est tombée lourdement dans le car. Le conducteur l'a aidée à se relever et à descendre dans la rue, et le car est reparti. Mme Langley a eu beaucoup de difficulté à marcher jusqu'au trottoir, et en y arrivant elle est encore tombée. Un passant l'a accompagnée dans la pharmacie la plus voisine, où il a reconnu qu'elle avait la rotule brisée. En dédommagement de cette blessure, Mme Langley réclamait \$15,000 de la compagnie de la Sixième avenue, et la cour lui a accordé \$6,000.

SUICIDES. — M. Valentine Betz, du n° 251 Quarante-unième rue Ouest, qui était arrivé à la dernière période de la consommation pulmonaire, a hâté sa fin imminente avec du poison.

La veuve Margaret Farmer, âgée de 70 ans, demeurant à Peekskill, s'est levée doucement pendant la nuit et est allée s'étendre sur les rails du chemin de fer Hudson River, au bout du pont en amont de Peekskill. Le lendemain on a trouvé son corps écrasé. Le cou, les côtes, un bras et les deux jambes étaient broyées.

—James Coler, de Newcomerstown, Ohio, s'est brûlé la cervelle. Il a laissé une lettre donnant des instructions minutieuses pour ses funérailles et renfermant \$100 destinées à les payer.

—Miss Seedex, directrice du bureau de la poste de Lawrenceville, Illinois, révoquée la semaine dernière, s'est donné la mort avec du chloroforme. Le chagrin qu'elle a ressenti de sa révocation, qui la laissait sans moyens de subsistance, a sans aucun doute été cause de son suicide.

UNE TUMEUR DE POIDS. — On télégraphie de Philadelphie que le professeur Goodell vient d'exécuter une opération chirurgicale admirable, dans l'hôpital University. Il a extrait du corps d'une dame une tumeur qui pesait 112 livres. Il paraît que cette tumeur gênait beaucoup la patiente dans ses mouvements, et que son extraction lui a causé un grand soulagement. Nous le croyons sans peine.

Une autre dépêche donne les détails suivants : La patiente avait 5 pieds 5 pouces de haut et 5 pieds 1/2 pouce d'épaisseur à la taille. Elle était donc presque aussi grosse que grande. Il y a 9 ans que la tumeur était apparue, et dans ces derniers temps elle avait pris de telles proportions que la patiente ne pouvait que rester assise. Si elle s'était étendue, elle aurait été suffoquée.

Après avoir mis le sujet sous l'influence de l'éther, le docteur Goodell a placé l'énorme masse sur laquelle il avait à opérer dans la position la plus favorable possible, et ayant enfoncé profondément le scalpel dans les chairs il a de ses doigts habiles séparé la tumeur des parties vitales aux dépens desquelles elle subsistait. Après l'enlèvement de cette masse parasite on l'a pesée immédiatement et constaté que son poids était de 112 livres. La femme opérée a ensuite été placée délicatement sur la balance ; elle pesait 75 livres, ou 37 de moins que la matière qui venait d'être extraite de son corps. En reprenant ses sens elle a dit qu'il lui était impossible d'exprimer le sentiment d'allègement et de bien-être qu'elle éprouvait. Elle a maintenant l'air d'un véritable squelette, mais le docteur Goodell espère qu'avec des soins intelligents elle survivra à cette opération, peut-être sans précédent dans les annales chirurgicales.

A PROPOS D'UNION. — Mon gendre, tout est rompu. — Mais, monsieur, j'aime votre fille, et votre fille m'adore.

—Monsieur, presque toute votre fortune n'était-elle pas en actions de l'Union générale ?

—Eh bien, monsieur, on annonce qu'elles vont remonter.

—Mon gendre, quand on a tant d'Union générale que cela, on ne peut aspirer à l'honneur d'une union particulière.

MALIN. — Pendant le quadrille, une dame s'adresse à son danseur :

—Connaissez-vous ce monsieur si laid qui nous fait vis à vis ?

—C'est mon frère, madame.

—Ah ! pardon, la ressemblance m'avait échappé.

C'EST L'ARTICLE. — M. A. Nathans, l'un des directeurs du cirque de Coup, s'est placé au premier rang, depuis longtemps, parmi ses confrères, et il a eu sous sa direction plusieurs des cirques les plus renommés des Etats-Unis. Par suite d'un séjour continué au grand air, il fut atteint d'un rhumatisme aigu. L'huile St. Jacob l'a guéri radicalement, quand tous les remèdes imaginables ne lui avaient pas procuré le moindre soulagement. Aussi, faut-il voir comme il en parle avec enthousiasme.

BAUME DU ST. HOMME JOB.

Le grand remède le sauvage interne et externe pour la Dyspepsie, les maladies du foie, les Acidités de l'estomac, le mal de tête et Rhumatisme, les maladies des reins, le choléra d'ici pays, etc. Jamais aucune préparation sur terre n'a égalé le Baume de St. Homme Job pour obtenir la guérison de toutes les maladies plus haut mentionnées. Essayez le Baume de St. Homme Job et vous aurez entière satisfaction. L'essai ne coûte que 25 centimes seulement la bouteille.

L. E. HUGHES. Vendeur pour tous les Droguistes et tous les marchands d'Épicerie P. R. Q. 8 février 1882—1mp

EMULSION DE PUTTNER.

D'un pharmacien établi depuis dix-huit ans. Depuis dix-huit ans que je suis établi comme pharmacien, je n'ai pas vu ni connu une préparation qui ait donné une satisfaction aussi générale que l'Emulsion de Puttner, et je ne puis que continuer à la recommander comme une médecine sûre et d'une grande valeur.

C. F. COCHRAN. Chimiste et droguiste. Kentville.

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES.

LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhume, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre sirop ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 centimes la bouteille.

MERES ! MERES !! MERES !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues fröllées par les souffrances et les rémouvements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 centimes la bouteille. Québec, 30 janvier 1882—q&h

PIANO KNABE

De concert, grand et semi-grand, carré et droit.

Ces instruments ont été devant le public connaisseur depuis bientôt cinquante (50) années, et sur leur excellence seule, ils ont obtenu une préférence non achetée, qui en fait les premiers pianos du monde pour le son, la touche, la main-d'œuvre et la durabilité.

Seule agence à Québec BERNARD & ALLAIRE. Aussi—Les célèbres Pianos Weber & Co. Newcomb & Co., Dominion Piano Co., Geo. W. Weber, Stevenson & Co., Behring & Co.

Harmoniums d'Église et de Salon des fabriques suivantes : Dominion Organ Co., J. Estey & Co., Smith Organ Co., O'Doherty & Co., Mason & Hamlin. Conditions faciles. Prix très bas.

BERNARD & ALLAIRE. 6, rue la Fabrique.

Machines à Coudre de renom — Williams, Singers, Appleton, Oscillating Shuttle, Wheeler & Wilson, White, etc. Conditions, payable par versements.

BERNARD & ALLAIRE. Éditeurs de Musique, 6, rue la Fabrique, Québec

LA TOUX, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE

doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une maladie de poitrine incurable ou la consommation. LES PASTILLES DE BROWN POUR LES BRONCHES ne causent pas de désordre dans l'estomac comme les sirops et les baumes enseignés pour la toux, mais elles agissent directement sur les parties enflammées, adoucissent l'irritation, donnent

du soulagement dans l'asthme, la bronchite, la raumes, le catarrhe, et les maux de la gorge auxquels sont exposés les chanteurs et les orateurs publics.

Pendant trente ans les Pastilles de Brown pour les bronches ont été recommandées par les médecins et ont toujours donné une satisfaction parfaite. Ayant subi l'épreuve d'un usage général et constant pendant une génération entière, elles sont parvenues à un rang bien mérité parmi les quelques remèdes utiles du siècle.

En vente partout à 25c la boîte, mars 1881—laq&h

EMULSION DE PUTTNER.

M. C. E. PUTTNER. Cher monsieur, — Nous avons vendu votre Emulsion d'huile de foie morue pendant plusieurs années, c'est-à-dire depuis que vous avez commencé à la fabriquer, et nous avons pu nous convaincre que la vente allait toujours croissant, particulièrement dans ces dernières années, vu qu'elle était bien plus connue et mieux appréciée qu'auparavant. La demande a été bien plus considérable que pour toutes les autres Emulsions combinées d'huile de foie de morue. Vos serviteurs,

Brown, Fishers & Co., Chimistes et droguistes.

MARCHE MONETAIRE.

New-York, 11 h., 11 février 1882. Premières cotes. Echange Sterling 3 jours 4.99; sixante-cours 4.15; Greenbacks, 0.

ACTION DE BANQUES, ETC.

Table with columns: Valeur des Actions, Dernier dividende, Venteurs par \$100, Achetés par \$100. Rows include Banque Montréal, Commerce, Ontario, Toronto, Fédérale, etc.

Produits en Gros de Montréal. Flamm—Extra Superfine, \$6.25 à \$6.35; Extra Superfine, \$6.15 à \$6.20; Fancy, \$6.10; Extra on Prioteur, \$6.00 à \$6.10; Superfine, \$5.60 à \$5.75; Porte de Bonlangers, \$7.00 à \$7.50; Fise, \$4.50 à \$5.00; Middlings, \$4.00 à \$4.20; Recoupees, \$3.00 à \$3.75; Sacs d'Ontario, \$2.75 à \$2.90; Sacs de la Cité (délivrés) \$1.60 à \$1.80.

LAMPES!

Nous avons résolu de vendre les articles ci-dessous à des prix très inférieurs aux prix réguliers: Lampes de Muraille pour passages, \$0.45; salles, \$0.65 à 1.00; chambres, 1.25 à 1.75; Lampes suspendues, simples, 1.25 à 2.00; doubles, 2.50 à 4.00; triples, 5.00 à 8.00. Une grande variété de Lampes de table à des prix extraordinairement bas.

au DEPOT D'HUILE ASTRALE, 56 RUE DE LA FABRIQUE, 11 février 1882.

Jeudi, le 23 courant, à 9 heures, sera chanté à la Chapelle des Religieuses du Bon Pasteur, un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Mgr Cozeau. Tous les parents et amis du regretté défunt sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES.

Ce matin, au faubourg St. Jean, à l'âge de 72 ans, madame Julie Tardif, épouse de M. Jean Baptiste Carpentier. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures. Le convoi funéraire quittera la maison mortuaire, rue d'Aiguillon, à 8 1/2 heures. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Hier à l'âge de 65 ans, Dame Honora Crépault, épouse de M. Louis Jalbert. Le convoi funéraire partira de la résidence de M. Jalbert, 248 rue Prince-Édouard, mercredi, à 7 heures du matin, pour l'Église St. Roch. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A St. Roch, le 12 du courant, à l'âge de 84 ans, Sieur Jean Baptiste Dion, ancien Pilote. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire rue St. Marguerite, No. 21, à 9 heures. Les parents et amis sont priés d'y assister.

Le 12 du courant, à l'âge de 47 ans, après une cruelle maladie de deux ans, soufferte avec la plus grande résignation, Olive L'Heureux, épouse de Joseph Bédard, charpentier. Elle laisse pour déplorer sa perte une famille inconsolable et un grand nombre d'amis qui la regretteront longtemps. Elle sera inhumée aujourd'hui le 14 du courant, à 4 heures.

Annonces Nouvelles.

Raccommodage des Chaussures.

M. Edouard Méthot, 289 rue St. Joseph, St. Roch, a le plaisir d'informer le public en général, qu'il recommande toute espèce de Chaussures mais plus particulièrement les Claque. Les raccommodages sont faits avec soin et à bon marché. Une visite est respectueusement sollicitée. EDOUARD METHOT. 14 février 1882—Sjp

Annonces Nouvelles.

PERDU

UN CADRE contenant le portrait de feu M. Lebel, en son vivant facteur au bureau de poste de St. Sauveur, a été perdu depuis la rue St. Ours à la rue Massu. La personne qui le remettra au No. 131 rue de la Reine sera récompensée. 14 février 1882—11z

DISSOLUTION DE SOCIETE.

Le sousigné ne faisant plus partie de la société VANDRY & BELANGER a ouvert un magasin à PENSÉIGNE DU CASTOR, No. 29 RUE NOIRE-DAME, VIS-A-VIS L'HOTEL BLANCHARD. Il aura toujours en mains un assortiment de Marchandises bien choisies et il espère que ses pratiques et le public lui continueront une part de leur patronage.

EDMOND BELANGER. No. 29 rue Notre-Dame, Basse-Ville. 14 février 1882—15j

ON DEMANDE

Plusieurs jeunes garçons pour faire la distribution de l'Événement à domicile.

ON DEMANDE

Deux hommes pour livrer la bière à domicile (Beer Driver). Bon salaire pour de bons hommes. Aussi un jeune homme ou une assistante pour de livres.

S'adresser le Vendredi et le Samedi au No. 501, rue St. Valier. 10 février 1882—lap

APPRENTI DEMANDE

On demande UN APPRENTI manehonnier. Il est nécessaire qu'il soit muni de bonnes recommandations. S'adresser chez

A. L. G. DUGAL, No. 34, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville. 13 février 1882—3f

COMMIS DEMANDE.

On demande immédiatement un commis pour le commerce de marchandises sèches. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au

No. 7, RUE ST. PIERRE. 7 janvier 1882.

COMMIS DEMANDE.

On demande un Commis d'expérience, ayant servi dans le commerce de Marchandises Sèches et pes (dans l'Anglais et le Français). S'adresser à

F. M. BROHENE, Résidence Privée, No. 100, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec. 3 février 1882.

Commis Demandes.

On demande TROIS COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce de Marchandises Sèches et sachant le français et l'anglais. S'adresser à

FLORENT GRAY, 21, rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec, 4 février 1882.

JEUNES FILLES DEMANDEES.

Quelques jeunes filles sachant le français et l'anglais, trouveront de l'emploi pour le ter mars, dans un des nouveaux magasins de Marchandises Sèches sur la rue St. Jean, en faisant application à la

BOITE 936, BUREAU DE POSTE, QUEBEC. 25 janvier 1882—1m

A VENDRE

UN EMPLACEMENT situé rue et faubourg St. Jean, près de l'Église. S'adresser à

J. SAVARD, 9, rue St. Pierre (en haut), Basse-Ville. 13 février 1882—1mp

PROPRIETE A VENDRE.

UNE MAISON à deux étages avec magasin comprenant aussi un hangar à grains, à 2 étages, Reunis, Neuves. Cette propriété est un des meilleurs postes de commerce de St. Roch. Elle est située rue du Roi, 198 et 170, en face du marché Jacques-Cartier. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire ou au

NOTAIRE LECLERC, 34, rue de la Couronne. 8 février 1882—1mp

Pain de Coton.

Pain de Coton. (Tourtaux de Coton.) Meilleur marché que le

Pain de Lin.

La meilleure nourriture possible pour les bêtes à cornes, recommandée par toutes les autorités vétérinaires.

A VENDRE PAR

J. B. Renaud & Cie.

72 a 82, Rue St. Paul. 7 février 1882.

M. BROWN

Agent à Québec pour la vente des

VINS DES VIGNOBLES DE LA VILLA.

Beau de-vie de Cognac, de A. Maignon & Cie. M. Boitard. Champagne Sans pareil et Le Diamant, de W. H. Mills. Whiskey écossais de Ben. Willis. Jus de Citron de la Co. des Inles Occidentales.

Bureaux:

113 RUE ST. PIERRE. 10 février 1882.

Écran de Livres Rares et Précieux

Par OCT. LEMIEUX & CIE.

Jeudi le 23 Février

A notre salle d'ancien, 231 rue et faubourg St. Jean, Québec.

Nous avons reçu instruction des intéressés d'une succession de vendre à l'ancien Jeudi le 23 Février, à notre Salle d'ancien rue et faubourg St. Jean, une magnifique collection de Livres très choisis consistant en Ouvrages Canadiens, Littérature, Histoire, Théologie, Dictionnaires etc., etc., le tout bien relié et en ordre parfait. Les Catalogues seront prêts à être distribués vendredi le 17 courant; tous ceux qui désirent obtenir un Catalogue voudront bien nous en faire la demande par la poste ou à notre salle. Le tout sera visible jeudi seulement, le jour de la vente. La vente commencera à 7 heures p.m. précises. Le tout sera vendu absolument sans réserve. OCT. LEMIEUX & CIE. Encantours. 13 février 1882.

Le Dentifrice Elliott

Nettoie les Dents!

—

Le Dentifrice Elliott

Purifie l'haleine!

—

Le Dentifrice Elliott

Durcit les Gencives!

—

Québec, 9 février 1882.

ETANT SUR LE POINT

DE DEMENAGER

Au magasin occupé aujourd'hui par

MM. WURTELE & CIE.

Marchands de Nouveautés

No. 73 rue St. Pierre,

Les articles de montre ci-dessous seront vendus pendant le mois de février

A DES PRIX TRES REDUITS!

Services à Diner et à

Dejeuner,

Services à Bessert,

Services à The,

Services de Chambre,

Bustes et Statues en Marbre

de Paros,

Services à Toilette de

Cologne

Vases de Bohème,

Argenterie,

Candelabres à Kerosine,

Pendants,

Lampes de Salle,

Lampes de Table,

Lampes de Muraille.

F. T. THOMAS,

SALE D'EXPOSITION:

114, COTE LAMONTAGNE.

1 février 1882—1m

PREMIERE CULOTTE

Pour l'enfant, le grand désir est de devenir un grand homme. Or, le premier pas sérieux fait dans la vie est marqué par l'usage de la culotte.

Cette première culotte est un événement que le papa souhaite et que la maman redoute. Il semble à la mère que ce soit un commencement d'abandon. Elle regarde d'un oeil humide le cotillon délaissé pour toujours, et se dit:—La première enfance est donc terminée? Déjà! mon rôle va bientôt cesser. Il va avoir de nouveaux goûts, de nouveaux desirs; il n'est déjà plus moi-même; sa personnalité s'accuse, c'est quelqu'un, c'est un garçon.

Le père, tout au contraire, est ravi. Il rit dans sa moustache en regardant les petits mollets cambrés qui sortent du pantalon; il tâte ce petit corps dont on saisit nettement le contour sous le nouveau vêtement, et il dit:—Comme il est bâti, le gaillard! Il aura, comme moi, les épaules larges, les reins solides. Comme ses petits pieds reposent franchement à terre!... Il voudrait lui voir des bottes; pour un rien, il lui achèterait des éperons. Il commence à s'apercevoir lui-même dans le petit être qui vient de lui; il le regarde avec de nouveaux yeux, et pour la première fois, il trouve un charme extrême à l'appeler: mon garçon.

Quand au bébé, il est ivre, il est glorieux, il est triomphant, quoique un peu embarrassé de ses bras et de ses jambes, et, soit dit sans vouloir l'offenser, il ne ressemble pas mal à ces petits caniches qu'on a tondus à l'approche de l'été. Ce qui le gêne beaucoup, le pauvre petit homme, c'est son passé. — De d'hommes sérieux, je vous le demande, éprouvent le même inconvenient! Il sent très-bien que culotte oblige, qu'il lui faut maintenant de nouvelles allures, de nouveaux gestes, un nouveau timbre de voix; il commence à lorgner du coin de l'oeil les mouvements de son papa, qui n'en est pas mécontent; il tente maladroitement un geste masculin, et cette lutte entre son passé et son présent lui donne pendant quelque temps la démarche la plus comique du monde. Son cotillon le poursuit, et véritablement il enrage.

Première culotte chérie! je t'aime, parce que tu es une amie fidèle et que je retrouve, à chaque pas de la vie, toi et ton cortège de douces sensations. N'es-tu pas la vivante image de l'illusion nouvelle qui caresse notre vanité. Vous, mon officier, qui mesurez encore vos moustaches dans la glace et venez de mettre pour la première fois l'épaulette et le ceinturon dorés, qu'éprouviez-vous en descendant votre escalier lorsque vous avez entendu le fourreau de votre sabre qui faisait *tic, tac, tac* sur les marches, lorsque, sanglé, peigné, boté, les coudes en dehors, le képi sur l'oreille, vous vous êtes trouvé au milieu de la grande rue, et qu'une force irrésistible vous poussant, vous avez contemplé votre image dans les bœux du pharmacien? Osez dire que vous ne vous êtes point arrêté devant ces bœux!...

Première culotte que tout cela, mon lieutenant! Vous la retrouverez encore, la joyeuse culotte, quand vous passerez capitaine et que vous serez décoré. Et plus tard, quand, vieux grognard à moustache grise, vous prendrez une mignonne compagne pour vous rajeunir, vous la remettrez encore; mais, cette fois-ci, la chère enfant vous aidera à la porter. Et le jour, mon officier, où vous n'aurez plus affaire à elle, hélas! ce jour-là vous serez bien bas; car la vie tout entière est dans ce vêtement précieux. L'existence n'est pas autre chose: mettre sa première culotte, l'enlever, la remettre, et mourir en la regardant.

Est-il donc vrai que la plupart de nos joies n'aient pas de cause plus sérieuse que celles des enfants? Sommes-nous donc si naïfs?—Eh! mon Dieu, oui, mon cher monsieur, nous sommes naïfs à ce point que nous ne croyons pas l'être. Nous ne nous débarrassons jamais complètement de nos langes, voyez-vous bien; il en reste toujours un petit bout qui passe. Il y a un bébé dans chacun de nous, ou, pour mieux dire, nous ne sommes que des bébés grossis.

Voyez ce jeune avocat qui se promène longuement dans la salle des Pas-Perdus. Il est rasé de frais; dans les plis de sa robe toute neuve, il cache une montagne de dossiers, et sur sa tête, où l'univers s'agite, se dresse une belle toque qu'il a achetée hier et que ce matin il a coquettement défoncée d'un coup de poing. Ce jeune homme est heureux; au milieu du vacarme général, il distingue l'écho de ses pas, et le bruit sonore de ses bottes lui fait

l'effet du faux-bourdon de Notre-Dame. Tout à l'heure il trouvera le moyen de descendre le grand escalier et de traverser la cour en costume. Vous pouvez être sûr qu'il ne se déshabillera que pour aller dîner. Que de joie dans ces cinq mètres de lustrine noire! que de bonheur sous ce vilain drap tendu sur le carton!

Première culotte, je crois te reconnaître.

Et vous, madame, avec quel bonheur ne retrouvez-vous pas, à chaque nouvelle saison, ces jouissances que cause l'habit neuf? Ne vous dites pas, je vous en prie, que ces jouissances-là sont secondaires, car leur influence est absolue sur votre humeur et votre caractère. Pourquoi, je vous le demande, avez-vous trouvé dans le sermon du révérend Père Paul tant de logique entraînante, d'éloquence persuasive? Pourquoi avez-vous pleuré en sortant de l'église et avez-vous embrassé votre mari en rentrant chez vous?—Vous le savez mieux que moi, madame: c'est que, ce jour-là, vous aviez essayé ce mignon chapeau jaune qui est un bijou—j'en conviens—et vous fait paraître deux fois plus jolie. Ces impressions-là ne s'expliquent pas, mais elles sont invincibles; et il y a là peut-être un peu d'enfantillage, vous en convenez, mais ce sont de ces enfantillages dont on ne peut se débarrasser, et comme preuve, c'est qu'un autre jour, retournant à Saint-Thomas pour entendre le révérend Père Nicolas, qui est pourtant un de nos flambeaux, vous avez éprouvé des sentiments tout autres: un mécontentement général, des doutes, une irritabilité nerveuse à chaque phrase de l'orateur; votre âme ne s'élançait plus vers Dieu avec le même abandon; vous êtes sortie de Saint-Thomas ayant les pieds froids et la tête chaude, et vous vous êtes oubliée, en montant en voiture, jusqu'à dire que le Révérend Père Nicolas était un gallican sans éloquence. Votre cocher l'a entendu.—Et enfin, en rentrant chez vous, vous avez trouvé votre salon trop étroit et monsieur votre mari engraisé.

Pourquoi, je vous le demande encore, cette suite d'impressions fâcheuses?—S'il vous en souvient bien, chère madame, vous avez mis pour la première fois avant-hier l'horrible petit chapeau violet qui est du manqué le plus révoltant. Première culotte, chère madame.

Voulez-vous un dernier exemple?—Observez monsieur votre mari: Hier, il sort maussade,—il avait mal déjeuné,—et voilà que le soir, vers sept heures moins un quart, il revient de la Chambre joyeux, content, le sourire aux lèvres, la bonne humeur dans les yeux. Il vous embrasse au front avec un certain abandon, jette sur le guéridon, d'un geste aisé, une foule de brochures et de papiers; il se met à table, trouve le potage exquis et dévore joyeusement.—Qu'a donc mon mari? dites-vous.—Je vais vous l'expliquer: Monsieur votre mari a parlé hier pour la première fois dans cette enceinte que vous savez. Il a dit... (la séance était chaude, on élucidait à gauche une infernale question,) il a dit (au plus fort de la bagarre, en frappant son pupitre de son couteau à papier,) il a dit: "Mais on n'entend pas!"

Et comme ces quelques mots étaient salués par l'approbation générale, que de tous côtés on disait: *Très bien... par fait... très bien... très bien!* il a donné à son idée une forme plus parlementaire, et a ajouté: "La voix de l'honorable orateur n'arrive pas jusqu'à nous." Ce n'est pas grand'chose, si vous voulez, et l'amendement pourrait bien passer quand même; mais enfin c'est un pas: disons toute la vérité: c'est un triomphe, puisque voilà six ans que monsieur votre mari remet au lendemain pour lancer dans l'enceinte sa première parole. Voilà un député heureux, voilà un député qui vient... de remettre sa première culotte.

Qu'importe que la cause soit futile ou sérieuse, si le sang circule plus vite, si l'on se sent plus heureux, si l'on est fier de soi! Rempporter une grande victoire ou mettre un chapeau neuf, peu importe, si ce chapeau vous cause la même joie qu'une couronne de lauriers.

Donc, ne vous moquez pas trop du bébé, si sa première culotte l'enivre; si lorsqu'il la porte, il trouve son ombre plus allongée et les arbres moins hauts. Il commence son métier d'homme, le cher enfant! pas davantage.

De combien de chose n'a-t-on pas tiré vanité, depuis que le monde est monde! On a été fier de son nez sous le roi chevalier; on le fut de sa perruque au grand siècle, et, plus tard, de son appétit et de son embonpoint. On est vaniteux de sa femme, de sa paresse, de

son esprit, de sa bêtise, de la barbe qu'on a au menton, de la cravate qu'on a au cou, de la bose qu'on a dans le dos.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, l'Inflammation du Goulier, Enflures et Poulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE

Baltimore, Md., U. S. A.

10 octobre 1881.



Chem. de Fer Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882

Les trains partiront comme suit:

Table with columns: Mixte, Maille, Expr. Rows list various train routes and departure times.

(Trains Locaux entre Aylmer, Hull et Ottawa.)

Sur tous les trains pour Passagers il y a de magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dor très élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant et venant d'Ottawa font rencontre avec les Trains allant et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures P. M.

Tous les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal, et quittent la Gare du Mile-End, au moins plus tard qu'à Hochelaga.

Bureau Général, 13, Place d'Armes

BUREAU DES BILLETS:

13, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

202, RUE ST. JACQUES, HOTEL, QUEBEC.

OPPOSITE ROSSSELL HOUSE, OTTAWA.

L. A. SENECA, Surintendant Général

4 janvier 1882.

A VENDRE A LA

Librairie A. T. Garant

No. 17 et 19, rue St. Jean, H.-V.,

Porte voisine de la Banque d'Epargnes.

Table listing various items for sale with prices, such as 'Langage des fleurs et des fruits' for \$0.20.

LA SOCIETE PERMANENTE DE CONSTRUCTION DES ARTISANS

FONDÉE EN 1875

CAPITAL PERMANENT \$100,000

MOBILE ACCUMULANT 45,400

Surplus au fond permanent, 31 mars 1881 \$8,520.78

do accumulant, 31 mars 1881 2,598.10

Total surplus \$11,119.18

BUREAU: 105, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC.

DIRECTEURS: S. LE SAGE, etc., président. J. FLAMOND, etc.

J. R. FRECHETTE, etc. J. ARCHER, etc. J. A. DEFOT, etc.

BANQUE DE LA SOCIETE: "LA BANQUE NATIONALE."

Cette société continue de faire des avances sur garantie hypothécaire à des conditions avantageuses.

Québec, 14 janvier 1882—1m

POUR LE DEJEUNER.

CHOCOLAT - MENIER

EXPOSITION DE PARIS, 1878

Obtention du premier prix

Grand diplôme d'honneur.

Consommation annuelle dépassant 20,100,000 livres

IL A REMPORTÉ 30 MÉDAILLES

A vendre partout.

JOHN HOPE & Co., Agents Généraux, Montréal.

1 février 1882—3m

Romances Nouvelles

Mariette.—Chansonnette. \$0.25

La valse des feuilles. 0.20

La légende du grand étang. 0.30

Mon cœur est assés. 0.30

En vente chez A. LA VIGNE,

Importateur de Pianos et Harmoniums, 15 rue St. Jean.

N.-B.—Pour paraître prochainement: TOUJOURS AIMER, valse composée par J. Vézina, 17 janvier 1882.

Labor omnia vincit!

L'EMULSION DE PUTTNER

a surpassé toutes les autres préparations par la grande réputation médicale qu'elle a obtenue, et immédiatement après en avoir fait usage, on demeure convaincu que ce n'est pas une médecine fautive, mais qu'au contraire elle fait tout le bien promis.

Listez ce qu'en dit le Révd. P. J. Fillet: WEYMOUTH, N.-E., 6 mai 1881.

C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur: J'ai fait usage, ainsi que les membres de ma famille, de votre Emulsion et je dois dire que j'en ai été parfaitement satisfait. Aussitôt après avoir pris la médecine, on découvre certains que on n'est pas une préparation fautive, mais qu'elle fait tout le bien qu'on attend et qu'elle promet.

Je suis âgé de 62 ans et je fais trois services religieux tous les dimanches, sans compter les devoirs que j'ai à remplir les jours de la semaine, et je suis grandement comblé par votre Emulsion, pour la vigueur de ton que j'apporte à des personnes souffrantes de la toux, du rhume, de la débilité, etc., et le me pèse à reconnaître que dans chaque cas le résultat a répondu à ce qu'on en attendait.

Et vous souhaitant tout le succès auquel vous avez droit, je suis, monsieur, votre dévoué.

P. J. FILLET, ministre épiscopalien.

EMULSION DE PUTTNER

J'ESTIME QUE C'EST UN REMÈDE SOUVERAIN

HALIFAX, N.-E., 7 fév. 1881.

C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur: Mon médecin m'ayant recommandé votre Emulsion, et en ayant fait usage, pendant quelque temps, j'estime que c'est un remède souverain. Elle m'a guéri en moins de temps que n'aurait pu le faire toute autre médecine dont j'ai fait usage antérieurement. La digestion en est en outre très facile.

Votre dévoué, MME. A. GLASS, 97 rue Cornwallis.

L'EMULSION DE PUTTNER

EST LE GRAND DESIDERATUM.

C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur: J'éprouve un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie morue combinée par M. C. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'était le remède par excellence pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question. Elle est aussi agréable au goût, chose très désirable dans les préparations à l'huile de foie de morue.

ARCHEL. LAWSON, M. D., M. R. C. S. etc., Médecin à l'Asile des aveugles et Professeur de chirurgie au Collège Médical de Halifax.

DEMANDEZ

L'Emulsion d'huile de foie de morue DE PUTTNER

PRIX - D'HYPOPHOSPHITES, ETC.

Prix - - - 50 cents.

En vente à Québec chez Edmond Giroux & frère, R. McLeod, La Roche & Co., et chez tous les pharmaciens.

Adresse: Compagnie d'Emulsion de Puttner, Halifax, N.-E., 7 janvier 1882.



PRESENTS DE HAUT GOUT

Riches nouveautés!

Horloges et Bijouteries de grande valeur

—chez—

JOSEPH DONATI,

158, rue St-Jean, 241, rue St-Paul,

[VIS A VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER DU NORD.]

M. DONATI vient de recevoir à ses deux magasins, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, le plus riche assortiment d'horloges et bijoux qu'il y ait dans Québec.

M. DONATI a des horloges françaises d'un goût tout nouveau et des plus riches. Le pendule de ces horloges est formé par une balancière où est inscrite un amour doré.

Le choix de montres, bagues, bracelets et autres bijoux est des plus riches et des plus variés. Les amateurs qui désirent se procurer de beaux présents pour Noël et le Jour de l'An, feront bien d'aller faire une visite à M. DONATI.

M. DONATI a des montres depuis la somme de \$5.10 jusqu'à \$200 et des horloges depuis \$1.00 jusqu'à \$80.

Tous ces articles sont marqués à une grande réduction à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, et la vente à réduction durera tout le mois aux deux magasins.

Les montres, bagues, bijoux, boîtes de musique et de chimie sont réparés avec une attention toute particulière à des

PRIX TRES MODERES.

6c, 1881—2m